

EDITO

La rentrée universitaire accompagne le numéro automnal de *Chronique des Archives*. Etudiant (e)s qui franchissez notre seuil pour la première fois, cette revue s'adresse aussi à vous.

Elle vous permettra de connaître l'état de nos fonds (entrées, classements, ...) et de découvrir le fonctionnement de notre institution (salle de lecture, programmation culturelle...).

Je vous invite à lire sans modération.

Corinne Porte,
conservateur

ZOOM... sur le fonds Joanny Morin

Joanny Morin, architecte stéphanois né en 1865, est à l'origine d'une production singulière dans la ville de Saint-Etienne. Née d'une spécialisation en dessin d'architecture à l'école d'art locale entre 1880



et 1884, sa passion pour cette discipline éclot de manière confidentielle. Dépourvu de diplôme d'architecture que seule l'école de Paris dispense alors, il travaille comme agent puis sous-directeur du service de la voirie municipale tout en oeuvrant parallèlement pour une clientèle d'aristocrates, d'industriels ou de simples particuliers stéphanois. Après des premières réalisations au goût conformiste (immeuble Cunit à

l'angle des rues de la Paix et Curie), son style évolue nettement au début du XXe siècle et s'inspire du registre décoratif Art nouveau (immeuble du square Massenet).

Malgré une décoration intérieure subtile, l'architecte ne s'investit toutefois pas plus profondément dans les conceptions novatrices promues par les maîtres de l'Art nouveau tels Guimard ou Horta, puisque le plan de ses édifices et le mode de composition des façades restent courant. Au total, une douzaine d'édifices de 1894 à 1917 ont pu être attribués à cette personnalité contemporaine de Lamaizière sur la base d'un fonds d'archives donné à la ville en 1997 (sous-série **18 FI**). Parmi ceux-ci d'autres immeubles proches de l'avenue de la Libération (immeuble dit «la Martre de France», immeuble au 5 rue Traversière) témoignent de sa contribution à l'architecture locale au tournant du siècle.

Samuel Monier

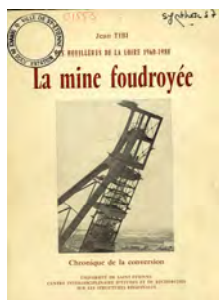
brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves...

Comme vous l'avez remarqué, le service était fermé du 16 au 20 juin. Les travaux effectués ont permis le reconditionnement (nécessaire) d'une partie des plans du fonds Lamaizière (**LAM**) et de la série **M**, et des périodiques classés **7 C** à **12 C**. Les délais de communicabilité ont également été mis à jour dans les fichiers.

QUESTION DE FONDS

Le coup de main...

Afin de garder la mémoire de nos entreprises stéphanoises, une équipe des Archives est allée aider l'ancienne imprimerie Le Hénaff à préclasser ses archives, avant de les accueillir dans nos locaux. L'imprimerie Le Hénaff créée au tout début du XXe siècle a cessé son activité en 1985. Comme elle a connu de nombreux déménagements, des documents ont sans doute été perdus. Mais ce fonds d'archives est malgré tout le reflet, par ses documents administratifs, comptables, sociaux, de l'activité économique stéphanoise. Il montre aussi l'évolution des techniques de l'imprimerie avec des objets, des échantillons de matériel d'imprimerie que nous garderons. Nous conserverons également une trace de la diversité des commandes honorées par l'imprimerie (maquettes, clichés, étiquettes...). Beaucoup de ces impressions sont des supports publicitaires d'anciennes entreprises stéphanoises et nationales.



DERNIERS ARRIVES...

Périodiques :

Le service Documentation a versé de nombreuses revues administratives : les Bulletins officiels Solidarité santé (1 C 17), Intérieur (1 C 1), Education nationale (1 C 15), Services du 1er ministre (1 C 18), Equipement-logement-transport-tourisme (1 C 4) et le Moniteur des travaux publics (5 C 30) essentiellement pour les années 1995-2001.

Séries :

7 ml d'archives (6304 W) de la mairie annexe de Terrenoire sont désormais dans nos dépôts : aide sociale (1987-1996), commission extra-municipale (1978-1998), gestion des cimetières (1982-1995), logements HLM (1971-1985), suivi des associations et des établissements sportifs et culturels (1977-1985).

Les dossiers des délibérations du Conseil municipal pour l'année 2001 sont consultables (sauf exception) sous la cote 6300 W

Documents iconographiques :

- 6 AV : Film sur la Métare (2003) de l'atelier Cinéville réalisé pour partie à base de documents d'archives.

DERNIERS CLASSES...

A part le fonds Joanny Morin (18 Fi, voir la 1ère page) et le fonds Batir et Loger (25 S, voir le prochain numéro), l'été rime avec les petits fonds cotés en 1 S :

- 1 S 141 : Aquarelles des usines Barrouin (ajout de pièces, 1947-1948)
- 1 S 252 : Biographies de résistants (2000-2003)
- 1 S 253 : Article de Claude Crépin sur le Furan paru dans Loire et terroirs (n°45, mai 2003)
- 1 S 255 : Chroniques du Tribunal de Saint-Etienne (1789-2000)
- 1 S 257 : Archives du 38e Régiment d'Infanterie (août 1939-juin 1940)
- 1 S 259 : Brochures, autocollants et photographies sur le football, l'ASSE et le stade Geoffroy Guichard
- 1 S 265 : Brochure de l'école de Montchovet «Nuages de poussières. Poussière d'orage»
- 1 S 274 : Documents sur l'Ecole nationale professionnelle *Etienne Mimard* (1922-1998)

LE COIN DES BOUQUINS

Intéressants, bien faits ... voici une sélection d'ouvrages entrés ce trimestre :

- *De Marengo à Jean Jaurès*, Saint-Etienne, 1990, 49 p. (6 C 400 1935).
- Hardouin-Fugier (Elizabeth), Bringuier (Hélène), Martourey (Albert), *Naissance de la ville industrielle : les Dalgabio en Forez, 1760-1831*, Saint-Etienne, 1988, 167 p. (6 C 100 2027).
- Massenet (Jules), *Mes souvenirs*, Paris, 1992, 345 p. (6 C 100 2021 et 6 C 100 2022).
- Planat (P.), *Encyclopédie de l'architecture et de la construction*, Paris, 1888, 9 vol. (6 C 200 1131-6 C 200 1139).
- Tibi (Jean), *Les Houillères de la Loire : la mine foudroyée*, Saint-Etienne, 1980, 364 p. (6 C 100 2028).

brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves...

Les usuels de la salle de lecture (instruments de recherche et bibliothèque) vont être l'objet d'une réflexion. Au programme : moins d'ouvrages disponibles directement en salle mais un effort pour mieux percevoir les attentes des lecteurs. Toute proposition est la bienvenue.

DE 7 A 77 ANS... ET PLUS

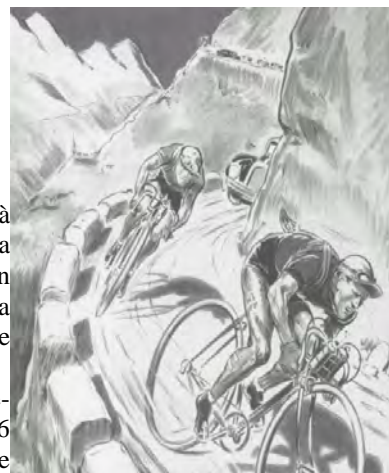
DEMANDEZ LE PROGRAMME !

À voir chez nous

... Saint-Etienne et le Tour, une histoire d'amour

De ville de passage en 1903 et 1904, Saint-Etienne s'est affirmée ville étape à partir de 1950. Ainsi, les forçats de la route se sont disputés vingt deux fois la victoire d'étape, Cours Fauriel. Les pentes du col du Grand-Bois ou de l'Oeillon ont vu R. Géminiani en 1950, S. Ockers en 1956, F. Bracke en 1966 ou L. Herrera en 1985 lâcher irrémédiablement leurs adversaires pour s'imposer sur la plus belle de nos avenues.

Notre ville fut aussi retenue quatre fois pour l'épreuve souvent décisive du contre-la-montre individuel. L. Bobet en 1953, J. Zoetemelk en 1980, B. Hinault en 1986 ou Jan Ullrich en 1997 s'imposèrent dans cet exercice si difficile qui consacre toujours les plus grands champions.



Les Archives municipales vous invitent à parcourir une exposition qui, à partir de coupures de presse, journaux, cartes postales, photographies, rend un hommage mérité à tous ceux qui ont écrit quelque-unes des plus belles pages de l'histoire de la plus belle des épreuves cyclistes dans la capitale du cycle.

SACRE CHARLEMAGNE !

«Chemins de Culture» : un franc succès pour les Archives municipales!

Dans notre précédent numéro, nous vous annoncions que les Archives municipales participeraient à l'opération «Chemins de Culture» mise en oeuvre par le Comité des activités nouvelles.

Plus de cent classes sont inscrites sur l'un des onze parcours culturels proposés par notre service :

- Découverte : «Découvrir les Archives municipales», «Naitre et mourir à Saint-Etienne», «La vie quotidienne à Saint-Etienne sous l'Occupation», «L'école d'autrefois»
- Métiers : «Etre mineur à Saint-Etienne»
- Temps : «Léon Leponce, photographe de presse (1893-1969)»
- Espace : «Saint-Etienne et le Tour, une histoire d'amour»
- Découverte de la ville : «Saint-Etienne chrono», «Découvrir son quartier»
- Vie citoyenne : «Le petit citoyen», «L'échevin, le maire et le président de la métropole»

Ces ateliers s'adressent aux établissements d'enseignement primaire. D'autres séances sont à prévoir pour le secondaire (Travaux Personnels Encadrés ou Itinéraires de découverte).

Des inscriptions qui sont autant d'encouragements pour notre service

Du nouveau à la boutique

Vous pouvez vous procurer le dernier-né de la collection des Archives «Léon Leponce, reporter photographe» (13 €) ainsi que des cartes postales issues de l'exposition actuellement à l'Hôtel de ville (5 € les 12 ou 0.80 € l'une). Demandez l'exemplaire de démonstration en salle de lecture.



brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves... brèves...

Avis aux nouveaux étudiants : vous qui allez utiliser une partie du fonds des Archives municipales, pensez à nous remettre un exemplaire de votre travail fini. Nous assurons évidemment les frais de reproduction (une disquette ou un CD nous suffisent).

LA CLANQUEE* DES LECTEURS

* : en parlé gaga : commérages

Les bonnes manières
de la Salle de Lecture



La déroq'

Toi qui passe la porte pour la première fois, bienvenu. Notre fonds est riche et s'offre à toi gratuitement. Il sera, nous l'espérons, à la hauteur de tes recherches. Mais quelques règles sont toutefois à respecter.

Pour diverses raisons, certains documents ne sont communicables qu'après un certain délai : 60 ans (vie privée, défense nationale ou sûreté de l'Etat), 100 ans (renseignements nominatifs dans le cadre d'enquête, affaires portées devant les juridictions, les répertoires de notaires, les registres d'Etat civil), 120 ans (dossiers de personnel), 150 ans (renseignements individuels à caractère médical). Or il s'agit parfois des documents les plus intéressants pour une recherche, ne serait-ce que parce que personne n'a pu les consulter auparavant. Oui mais voilà, toi non plus n'as pas le droit de les utiliser. La solution est donc «*la demande de communication par déroqation de documents d'archives publiques non communicables*», plus communément appelée «*demande de déroqation*».

Un dossier, fourni par le personnel de la salle de lecture, est à remplir soigneusement, en particulier la motivation de la recherche et l'identification des documents. Ensuite, la procédure est simple : après avis du Conservateur des Archives et du Maire, la demande est envoyée à la Direction des Archives de France. Sous un mois, tu reçois la réponse directement chez toi. N'oublie pas ce courrier lorsque tu reviens aux Archives consulter le document tant désiré. En cas de refus, la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) peut être saisie et statue alors à son tour. Lorsque la demande de déroqation s'inscrit dans une démarche scientifique sérieuse, la CADA émet le plus souvent un avis favorable.

Voilà une des raisons pour laquelle la recherche des sources est la première démarche d'une recherche scientifique : repérer les documents non communicables. N'oublie pas que la procédure dure un mois. Raison de plus pour s'y mettre de suite.

3ème trimestre L'actu en chiffres

155 : le nombre de lecteurs inscrits du 1er juillet au 30 septembre

429 : le nombre de séances

2055 : nombre de communications demandées et ... effectuées !

43 : le plus grand nombre de documents demandés par un lecteur en ... une journée

12 : le plus grand nombre de lecteurs en une journée

88 : le plus grand nombre de communications en une journée

2 : le nombre minimal de lecteurs en une journée

3 : le plus petit nombre de communications en une journée

7 : la moyenne journalière de lecteurs présents

32 : la moyenne journalière des communications

Chaque lecteur consulte ainsi en moyenne **4 à 5** documents par jour.

Archives municipales de Saint-Etienne - 164 cours Fauriel - 42100 Saint-Etienne
Tél. 04.77.34.40.41 - Télécopie : 04.77.34.40.50 - Site internet : <http://www.mairie-st-etienne.fr>
mél. : archives@mairie-st-etienne.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 10 h à 17 h 30 ; mardi au vendredi : 8 h 45 à 17 h 30
Fermeture à 16 h 30 les veilles de fête, les congés d'été et de fin d'année
Fermeture annuelle : 3e semaine de juin

Fermeture à 16 h 30 durant les fêtes de fin d'année.